

ter seulement que la population fixe ; le recensement de 1667 en accuse 641 : en 1688, le recensement nous indique qu'ils étaient plus de 1,000. Quel historien, quel chronologiste et quel statisticien vous faites, M. Sulte ! Comme philosophe et comme logicien, donc !

Puisque la chose me revient en mémoire, je vais parler d'un passage de M. Sulte qui intrigue beaucoup le lecteur.

A la page 137 de son troisième volume, parlant de la Compagnie de Jésus, l'un des grands Ordres religieux de la Hiérarchie catholique, il dit :

“ Bossuet devait leur dire un jour : Vous êtes plus forts par l'intrigue que par l'estime que l'on a de vous.”

On a déjà demandé à M. Sulte de nous dire à quel ouvrage il a emprunté cette citation de Bossuet : je renouvelle cette demande, en ajoutant qu'il faudrait indiquer non-seulement l'ouvrage, mais l'édition et la page. Si Bossuet avait tenu ce langage, il faudrait le regretter pour sa gloire ;—mais s'il ne l'a pas fait !

Le dernier paragraphe de la communication de M. Sulte se lit comme suit :

“ Les attaques de M. Taché et de ses pareils me justifient de tout dire désormais.”

Ceci, traduit en style réaliste, signifie que M. Sulte se propose de renchérir sur les polissonneries qu'il a déjà débitées. C'est ennuyeux et dégoûtant comme les mouches et les puces ; mais c'est plus facile à atteindre, et il y a encore du bois vert. Quant à mes pareils, dans cette occasion, cela constitue l'âme, le cœur et l'intelligence de notre race, et je me suis laissé dire qu'ils sont à se demander jusqu'où on peut être justifiable de payer les frais de pareilles sottises. Les conditions d'un contrat, pour être tacites, n'en sont pas moins des conditions ; les souscripteurs canadiens-français et les catholiques sont, bien certainement, lésés d'outre-moitié dans cette affaire.

SUPPLÉMENT.

Jusqu'à cette date, 18 avril 1883, M. Sulte a publié trois communications, dans *la Minerve*, en réponse aux nombreuses critiques et protestations suscitées par son livre. Cela constitue le factum de sa défense. Les deux premières de ces correspondances sont contenues dans les lettres qui précèdent, où je les reproduis intégralement. Comme je tiens beaucoup à ce que ce plaidoyer, si caractéristique de l'auteur, soit mis au